

L'observatoire



O'DÉFIE

Novembre 2014

20

FOCUS

Calaisis, ESS et Développement local

Professionnaliser la politique **Economie Sociale et Solidaire** sur le Calaisis.

Chers partenaires,

Encore méconnue ou incomprise il y a quelque temps, l'ESS est en train de franchir une étape. Sous l'impulsion conjointe des institutions et notamment de la loi Hamon, se dessine un cadre plus clair sur lequel chacun peut s'appuyer pour investir ce secteur d'activités à bon escient. La période est donc propice dans le pays du Calaisis à l'union des forces pour développer l'ESS qui représente un poids non négligeable avec près de 5 000 emplois recensés.

A plus fortes raisons, le Calaisis a besoin d'un développement de ce secteur puisqu'il conjugue création d'activités et utilité sociale. Depuis quelque temps, des projets innovants et structurants émergent dans le territoire comme le démontre ce focus : magasin de producteurs, garage solidaire, auto-école solidaire, éco-pôle alimentaire... sont quelques exemples significatifs qui démontrent le dynamisme des acteurs locaux qui cherchent à conjuguer intérêt social et création de richesse.

Autour de ces projets et bien d'autres, doivent se fédérer l'ensemble des acteurs compétents. Le SyMPaC depuis quelques années s'investit dans l'ESS à travers des actions sur les circuits de proximité alimentaire et le soutien aux associations via le Fonds Local d'Initiatives de Pays. **En désignant Mr Philippe Martinod comme élu référent, le SyMPaC se veut être en première ligne d'une véritable politique concertée et coordonnée sur le Calaisis.** Régulièrement pourront se retrouver autour de la table, les partenaires publics et privés afin d'apporter un soutien efficace aux entrepreneurs de l'ESS dans le Pays du Calaisis.

En tant que Président du SyMPaC, et vice-président du Conseil Général, je suis à la croisée de ces enjeux et je veillerai à ce que l'ensemble des moyens publics soient optimisés pour permettre à l'ESS, dans le Calaisis, de contribuer au redressement du territoire.

Le président du SYMPAC - **Olivier MAJEWICZ**

Chers partenaires,

Quelles sont les stratégies pour que l'économie sociale et solidaire, dans sa diversité, se positionne comme un acteur durable de notre territoire ? ». C'est pour apporter une réponse à cette question essentielle que nous sommes réunis ce matin dans le cadre du mois de l'ESS.

L'Économie Sociale et Solidaire est une économie qui invente, entreprend, a une utilité sociale, bref, qui a du sens ! Elle doit créer de la valeur ajoutée tout en plaçant l'humain au cœur de l'économie. C'est le défi que se doit de relever le Calaisis.

La crise que nous traversons a démontré que la mondialisation fragilise notre société et nos valeurs. La course au profit incite à la délocalisation. Elle fragilise l'humain et le pousse au désespoir ou à la radicalisation. Ce constat doit amener, à mon sens, les pouvoirs publics, les collectivités, les entreprises responsables à repenser notre modèle économique pour tendre vers un modèle de développement plus solidaire, plus équitable.

C'est pourquoi la communauté d'agglomération Cap Calaisis entend se doter d'un plan d'actions pour le développement de l'Économie sociale et solidaire. Ce que nous voulons, c'est soutenir les initiatives respectueuses des personnes, de l'environnement. Ce que nous voulons, c'est promouvoir des projets qui permettront de créer des richesses non délocalisables pour assurer un développement pérenne et harmonieux de notre territoire.

Nous devons avoir conscience d'une chose : un salarié qui retrouve confiance est un salarié créatif et innovant. C'est aussi toute une famille qui retrouve confiance. L'économie sociale et solidaire dispose de tous les atouts pour atteindre ce but.

Le président de Cap Calaisis Terre d'Opale - **Philippe BLET**

La loi ESS, quel impact sur les territoires ?

Comme tout texte législatif, la loi sur l'ESS qui est parue au journal Officiel le 1er août 2014, n'a qu'un impact immédiat limité, parce que le texte a besoin pour être appliqué, de décrets -ici 39- en cours de rédaction, mais aussi et surtout parce que la loi ne peut pas remplacer l'action des structures de l'ESS et des collectivités qui doivent s'en emparer résolument.

Au-delà d'une définition comme **mode d'entreprendre**, et d'une formalisation des critères permettant de définir l'appartenance à l'ESS, la loi a comme ambition de faciliter le développement de l'ESS. Elle prévoit dans ses 98 articles, de nombreuses modalités concernant différents aspects des différentes composantes de l'ESS : coopératives, mutuelles, associations, fonds de dotation et fondations.

Parmi les principaux sujets qui méritent un investissement des collectivités, notons :

- le volet territorial, qui affirme le niveau régional comme échelon privilégié d'organisation territoriale pour faciliter le développement de l'ESS et le soutien aux acteurs.
- Le renforcement du rôle des **CRESS**, Chambres Régionales de l'ESS, structures de regroupement et de représentation de l'ensemble des acteurs de l'ESS présents dans la région, liés par convention à l'Etat et au Conseil Régional (*article 6*),
- Une définition des **Pôles de Coopération Territoriale Economique**, PTCE, marqués par l'initiative des acteurs de l'ESS, et le soutien possible des collectivités (*article 9*),
- L'adoption par les collectivités importantes d'un **Schéma des Achats Socialement Responsables** déterminant les objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments à caractère social et visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs (*article 13*),
- La possibilité pour les collectivités de posséder jusqu'à 50 % du capital des **SCIC**, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (*article 33*),
- La définition légale de la **subvention** versée par une collectivité pour un projet construit et mis en œuvre par une association (*article 60*),
- La possibilité de créer des fonds territoriaux de développement associatif (*article 68*).

Il est donc maintenant temps de poursuivre le travail pour un plan de déploiement et de développement de l'ESS sur l'ensemble du territoire du **Nord Pas de Calais** associant les acteurs, et en premier lieu la CRESS, ce qui est de la responsabilité première du **Conseil Régional**, qui peut y associer toutes les collectivités volontaires, dont nombre d'entre elles ont désigné, au plan communal et/ou communautaire, des élus en charge de l'ESS.

Ce travail devrait permettre de préparer la déclinaison d'un plan d'actions concerté pour le développement de l'ESS sur les territoires infra régionaux, comme le Calaisis, afin d'amplifier les démarches déjà engagées par la **Communauté d'Agglomération Cap Calais et le SyMPaC**.

Michel Abhervé

Professeur associé

Université Paris Est Marne la Vallée

Pour aller plus loin : les Sociétés Coopératives d'Intérêt collectif

Energie, habitat, petite enfance, mobilité, agriculture... les SCIC apparaissent de plus en plus comme un moyen pertinent de répondre à un besoin sur les territoires en associant acteurs publics et privés d'un champ d'activité ou d'une filière. Le projet de loi sur l'ESS va favoriser le développement des SCIC, notamment :

- en permettant aux collectivités territoriales de détenir jusqu'à 50 % du capital d'une SCIC, au lieu de 20 % aujourd'hui,
- en permettant d'utiliser la forme juridique de la SAS (*en plus de la SARL et de la SA*),
- en ne rendant plus la participation de salariés obligatoire,
- en organisant la transformation d'une société classique en SCIC...

L'objectif attendu est de "**faciliter l'émergence de projets fortement portés par des collectivités territoriales en partenariat avec d'autres acteurs**".

Par ailleurs, est également prévue l'ouverture des emplois d'avenir aux SCIC.

A ce jour, environ la moitié des SCIC ont des collectivités au capital. L'implication des collectivités est très variable, d'une participation symbolique au capital à l'impulsion de la SCIC.

L'inter-réseau SCIC, créé en 2013, travaille notamment sur les relations des SCIC avec les collectivités. L'IRSCIC est un centre de ressources s'appuyant prioritairement sur l'expérience et l'expertise des SCIC elles-mêmes. Quatre domaines d'activités ont été identifiés comme prioritaires : santé et médico-social, culture, agriculture et environnement.

Lien : <http://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/>

Source : Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) - Blog Michel ABHERVE

Place de l'ESS dans le développement local

La période où la mission des agences et autres organismes en charge du développement économique consistait, pour l'essentiel, à faire venir sur un territoire des entreprises est en perte de vitesse, faute de perspectives. Et, la question qui se pose à elles aujourd'hui est bien davantage de soutenir les initiatives de création ou de développement d'activités portées par des acteurs du territoire.

On voit bien comment cette évolution où les énergies et les compétences ne se mobilisent plus pour faire venir des richesses de l'extérieur mais **se focalisent pour repérer, soutenir, développer ... les potentialités locales** de création d'activités et donc de richesses. Elle fait évoluer des pratiques vers **une réelle démarche de développement local**.

→ **Repérer les besoins des entreprises, des collectivités et des ménages qui ne sont pas satisfaits par une offre locale, ou ne le sont pas totalement, en qualité et/ou en quantité** : c'est la première étape de cette démarche, qui doit s'appuyer sur une connaissance très fine de l'ensemble des potentialités du territoire, même quand elles ne sont encore qu'au stade de virtualité.

→ **Repérer les potentialités de tous ceux qui ont envie de créer une activité**, ce qui ne signifie pas obligatoirement créer une entreprise, et encore moins créer une société classique, SA, SAS ou SARL, tant les possibilités de statuts pouvant être choisies sont nombreuses, en est une autre dimension.

Elle suppose un accompagnement de la phase d'émergence, y compris dans sa dimension irréaliste ou utopiste, qui évite le jugement péremptoire, mais au contraire aide l'idée à mûrir, à se construire, et à devenir progressivement un projet.

→ Enfin, une démarche territoriale doit faire preuve de sa **capacité à mettre en relation les besoins du territoire et les projets des acteurs**, par une capacité d'expertise mais aussi par l'organisation de la mise en relation d'acteurs guettés par l'enfermement quasi obsessionnel sur leur seul projet, et ses difficultés de concrétisation risquant de négliger l'apport des autres.

Cette évolution suppose des pratiques professionnelles différentes, moins fondée sur des démarches de type commercial, pour « vendre » le territoire et ses potentialités, mais davantage sur **une forme d'accompagnement des femmes et des hommes dans leur démarche** ne veillant surtout à ne pas faire à la place, et à ne pas imposer sa conception du temps.

En ce sens la démarche des PTCE, **Pôles de Coopération Territoriaux de Coopération Economique**, qui s'inspire de celles des pôles de compétitivité, mais se fonde sur la supériorité de la coopération entre les acteurs et non sur l'exacerbation de leur rivalité, permet de mettre en avant la construction collective par des acteurs de l'ESS ; appuyés par des acteurs de l'économie classique, des collectivités locales, des centres de formation, des organismes de recherche...

Cette démarche suppose de la part des collectivités qui misent sur ce type de développement **une position en soutien des acteurs, en incitation à leur regroupement, en appui à leur construction collective de projets**, en évitant la tentation naturelle de faire à la place, au nom d'une efficacité à court terme.

« **L'ESS est la première alliée du développement local** » affirme Danièle Demoustier, spécialiste de l'ESS à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Nous faisons volontiers nôtre cette affirmation en y ajoutant qu'elle ne prend sens que si les acteurs du développement local prennent en compte que la logique de l'ESS est sur certains points différente de celle de l'économie classique, car elle se fonde sur un objectif social, qu'il faut rendre compatible avec un objectif économique.

Un territoire comme le Calais peut se prêter à une démarche concertée de développement de l'ESS, dans une optique d'amélioration de la réponse apportée sur le territoire aux besoins des individus, des entreprises et des collectivités, s'accompagnant, à moyen terme, de la création d'un certain nombre d'emplois à vocation durable.

Michel Abhervé
Professeur associé
Université Paris Est Marne la Vallée

Pour aller plus loin : les Pôles de Coopération Territoriaux de Coopération Economique

Comme nouveau concept, les PTCE doivent relever de nombreux défis. Il s'agit de :

- articuler un ancrage sectoriel (*sur la base de l'activité ou du public*) avec un ancrage territorial (*sur la base de la transversalité et de l'horizontalité*),
- passer de la simple mutualisation de moyens (*simple cohabitation*) à la mutualisation de projets,
- dépasser le clivage entre développement économique (*considéré comme producteur de richesse*) et développement social (*considéré comme simple redistribution de cette richesse*) pour concevoir leurs apports à un développement territorial socio-économique équilibré et solidaire,
- intégrer la formation et la recherche dans un monde très marqué par l'autodidaxie, les apprentissages internes et l'expérimentation,
- construire des processus d'évaluation autour de l'utilité socio-économique de ces pôles, qui prennent en compte non seulement les résultats, mais aussi les processus et les impacts (*en termes d'effets d'entraînement et d'externalité*) et les faire reconnaître par les partenaires,
- trouver les formes d'organisation et d'animation qui ne conduisent pas à recréer des superstructures qui rigidifient excessivement les relations entre les membres mais les activent et les fluidifient.

Source : Danièle Demoustier - www.lelabo-ess.org

Les projets en développement sur le territoire du Calaisis

Les services aux personnes

→ L'Auto-école Sociale du Calaisis

Objectifs :

- L'auto-école sociale est un service destiné aux publics en situation de précarité dont le projet professionnel nécessite l'accès à un mode de déplacement autonome. Les pédagogies dispensées sont diversifiées et personnalisées afin de renforcer les capacités d'apprentissage de chacun. L'obtention du permis de conduire valide cette montée en compétences.

Moniteur d'auto-école, M. Philippe Delville étudie ce projet en lien avec de multiples partenaires depuis 2013. Le projet devrait aboutir dans le courant du premier trimestre 2015. L'activité sera localisée dans le territoire de CAP Calaisis mais une antenne est également envisagée à moyen terme en milieu rural (*Communauté de communes des Trois Pays*).

Contact : Philippe DELVILLE - mail : phildelville@yahoo.fr

→ L'éco-garage du Calaisis

Objectifs :

- Le garage social propose des prestations de réparation mécanique éventuellement accompagnée, sur prescription d'organismes sociaux. L'association met également des boxes équipés de matériel professionnel à destination des particuliers.

Dirigé par Morgan Clerbout, l'éco-garage du Calaisis a ouvert en octobre 2014. L'activité bénéficie du soutien du garage social du boulonnais qui dispose de l'expérience et des savoir-faire techniques indispensables.

Contact : Eco-garage du Calaisis, 32 rue Murillo, 62 100 Calais - tél : 03 61 31 48 08 - mail : ecogarageducalaisis@free.fr

→ Un service de transport à la demande avec l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) d'Audruicq

Objectifs :

- En 2013, l'association ADMR a créé, pour les bénéficiaires de ses services en difficulté de mobilité, un service de transport à la demande. Les préoccupations de l'ADMR croisent celles du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq qui souhaite permettre la mobilité des personnes âgées ou handicapées en situation de précarité.

Le partenariat à établir entre l'ADMR et le CIAS a fait l'objet d'une analyse approfondie sur la conjugaison des objectifs poursuivis par le CIAS et l'ADMR, l'organisation du partenariat ou encore les modèles économiques qui permettront d'assurer la viabilité du service tout en permettant une gestion contrôlée de la dépense publique.

Contact : ADMR Audruicq, 273 rue Carnot, 62 370 Audruicq - tél : 03 21 35 10 48 - mail : info.audruicq.fede62@admr.org

L'alimentation

→ Un Pole alimentaire à Vieille Eglise

Objectifs :

- Les associations «les anges Gardins » et « Terre d'Opale » se sont installées en 2013 dans les locaux et sur les terres d'une ancienne exploitation agricole acquise par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, dans l'objectif d'y développer un pôle d'activités liées à l'alimentation. L'initiative a été reconnue Pôle d'Excellence Rurale. Les Anges Gardins emploient régulièrement plus de 20 personnes en insertion et 5 encadrants dans le développement d'activités de maraichage biologique.

Terre d'Opale commercialise des produits biologiques et du terroir essentiellement par abonnements. Des paniers sont livrés chaque semaine en de multiples points de dépôts situés pour la plupart le long de la côte d'Opale. L'association mène aussi de multiples actions pédagogiques liées à la santé et à l'équilibre alimentaire. Le partenariat établi entre des associations et l'intercommunalité a permis de dynamiser les activités de ces deux associations et d'envisager à court terme d'autres perspectives économiques via notamment la création d'un atelier de transformation des fruits et légumes.

Contact : Terre d'Opale, 800 rue du Pont d'Oye, 62 162 Vieille Eglise - tél : 03 21 34 08 42

→ Les Ateliers De La Citoyenneté à Calais

Objectifs :

- Comment rendre attractif un restaurant en achetant local ?

Les ADLC ont pour vocation première de favoriser l'insertion professionnelle de leur public, par le biais d'activités de restauration notamment. 3 restaurants d'insertion sont ainsi gérés sur Calais représentant 25 000 couverts annuels. Au deuxième semestre 2014, les ADLC expérimentent avec Terre d'Opale et Environnement Solidarité un buffet à volonté s'appuyant sur des produits locaux fournis par ces deux autres structures d'insertion. Cette initiative innovante revêt plusieurs dimensions ESS en développant l'insertion professionnelle et en favorisant les circuits courts alimentaires. Etat, Département et Région soutiennent cette opération.

Contact : Xavier Retaux - Ateliers De La Citoyenneté (ADLC) BP 191, 62104 Calais Cedex - tél : 03 21 82 76 73

La culture et la citoyenneté

→ Des activités culturelles en milieu rural avec **La Note bleue**

Objectifs :

- A Rumínghem, La Note Bleue est une association particulièrement dynamique dans le développement d'activités culturelles et citoyennes en milieu rural : Théâtre, danse, cirque, expression corporelle, club nature...

La Note bleue compte 277 adhérents et peut s'appuyer sur un groupe très moteur de membres actifs particulièrement investis. La croissance des activités a conduit La Note Bleue à embaucher une salariée. Le renforcement des activités et les différentes sollicitations dont l'association fait l'objet ont conduit ses membres à s'interroger sur les risques et opportunités d'un développement exponentiel. L'association a souhaité bénéficier de l'appui de Galilée dans sa réflexion ce qui a permis de repreciser le sens de l'engagement associatif de ses membres bénévoles, le projet culturel, et de preciser les contours du projet économique porté par l'association ou encore les perspectives de partenariat avec les collectivités locales.

Contact : La Note Bleue, 55 la place, 62 371 Rumínghem - tél : 03 21 35 33 21 - mail : lanotebleue@live.com

→ Un site d'animation à partir de la chicorée avec l'association **Des racines et des Hommes**

Objectifs :

- L'association « des Racines et des Hommes » réalise, dans le territoire de la communauté de communes de la région d'Audruicq, un travail de collecte et de valorisation du patrimoine local, dans le domaine très spécifique de la culture et de la transformation de la chicorée.

La commune de Vieille Eglise a décidé en 2012, grâce au soutien de l'intercommunalité, de l'acquisition d'une ancienne sécherie, élément du patrimoine local auquel sont fortement attachés les habitants du village. L'association des Racines et des Hommes et la commune de Vieille-Eglise ont alors engagé un partenariat dans l'objectif de redynamiser le site. A court terme, les membres de l'association apportent des conseils techniques dans la rénovation des bâtiments et participent à la réhabilitation du site. A moyen terme, un lieu d'animation et de tourisme sera ouvert au public. L'association des Racines et des Hommes en assurera la coordination et travaille actuellement à l'élaboration du projet.

Contact : Michèle Hermant - 230 rue de la Mairie, 62 370 Polincove - mail : michele.hermant@aliceadsl.fr

→ La laine dans tous ses états avec **Le Son du Chablón**

Objectifs :

- L'association a pour objet de promouvoir l'art, l'artisanat et l'histoire du textile et en particulier le travail de la laine. Elle met en avant de nombreux aspects qui concernent la création d'éléments en feutre (*chapeaux, vêtements, marionnettes...*), tonte du mouton, préparation de la laine, création de couleurs naturelles issues des végétaux, feutrage. L'association développe différentes activités : ateliers, démonstrations dans le cadre d'événements, vente de produits finis.

Le développement progressif de l'activité a permis la création d'un premier emploi dans le cadre d'un contrat aidé. La pérennité du poste et d'autres recrutements éventuels dépendent aujourd'hui de la capacité de l'association à développer son projet économique tout en renforçant son projet associatif. L'association bénéficie actuellement d'un accompagnement de Galilée.

Contact : Le Son du Chablón, 803 chemin de Frelinghem, 62 610 Brèmes les Ardres - tél : 06 65 44 53 44 - mail : lesonduchablón@gmail.com

→ « Carrément Assos » : un réseau pour les assos de la Communauté de Communes des Trois-Pays

Objectifs :

- C'est un jeune Guinois, Jérémy Péron, qui a impulsé la création de « Carrément Assos » en 2011. L'ambition est de créer une dynamique associative à l'échelle des Trois-Pays. Un pari audacieux mais qui répond au contexte actuel de raréfaction des crédits et de l'investissement bénévole.

Le premier domaine d'intervention est la communication, avec le conseil à la création de supports de communication pour les associations (*affiches, flyers, site internet, etc*). Ensuite, Carrément Assos favorise la mutualisation des besoins en vue de mettre en place des projets associatifs sur le territoire. Carrément Assos dynamise également la ville de Guines en proposant chaque année un certain nombre de manifestations qui fédèrent : le sport avec des cours de zumba, le théâtre avec la production de pièces patoisantes, les fêtes avec notamment l'organisation d'une foire agricole et la mise en place de spectacles.

Contact : Jérémy Péron - 110 rue de la Commandance, 62340 Guines - tél : 06 83 43 06 83

→ **Théâtre de l'Envol** à Marck- un projet pour raviver la mémoire !

Objectifs :

- Cette association Marckoise est spécialisée dans les spectacles vivants, la sensibilisation théâtrale et la réalisation de films courts. A l'automne 2014, l'association projette un film à la ferme des Aigrettes sur la ville de Marck, avant pendant et après la guerre.

Un important travail de collecte de mémoires a été effectué auprès des habitants. Un débat avec les participants et le public ponctuera cette projection. La ville de Marck, le Fonds Local d'Initiative Pays et les caisses de retraites participent au soutien financier de cette opération innovante.

Contact : Jacques Philipson - tél : 06 22 24 01 73

Rôle des institutions locales dans les projets

Dans un projet à venir : La boulangerie solidaire

Quels objectifs ?

- Une Boulangerie sous la forme d'entreprise d'insertion, fabrication de pains Bio, farine locale et méthodes traditionnelles.
- Clientèle : restauration collective (*écoles, collèges lycées, établissements médico-sociaux, associations caritatives*).
- 6 emplois prévus dans le cadre de parcours d'insertion.
- Modèle de développement collectif basé sur l'intérêt collectif local.

La relation à la collectivité ?

Anne Lecerf, porteuse du projet et par ailleurs dirigeante de Cide-lise, témoigne : « la coopération s'effectue à plusieurs niveaux et en plus, elle mobilise la plupart des collectivités locales ».

→ D'abord **sur le plan financier**. La Région est appelée à intervenir dans le cadre de sa politique économique, ainsi que par le biais de sa politique Pays dont un des axes est de soutenir l'agriculture durable. Le Département du Pas de Calais va apporter son soutien dans via sa politique insertion ; Cap Calais dans le cadre de sa politique ESS, soutien aux activités économiques. Le SyMPaC relais des politiques régionales inscrit ses actions dans ses plans d'actions permettant de déclencher les financements régionaux. Enfin, la ville de Calais pourrait intervenir également en financement direct.

→ **Les collectivités pour stimuler les débouchés**. Les communes sont amenées à être des donneurs d'ordres puisqu'elles gèrent les cantines scolaires. En amont, des contacts sont pris avec les services restauration collective des mairies afin de jauger leur intérêt pour un pain local et Bio servi auprès des enfants.

→ Partenariat **sur le plan juridique**. Il est prévu de créer une société d'intérêt collectif (SCIC) pour encadrer ce projet. Or, cette structuration juridique va permettre de faire cohabiter des acteurs privés et publics au sein d'une même structure, des utilisateurs comme des fournisseurs, c'est une première dans le Calaisis.

→ Partenariat **pour trouver des locaux**, peut-être une location auprès d'une collectivité.

→ Enfin, un dernier partenariat **sur le plan pédagogique** avec les écoles, collèges, lycées dans le cadre d'intervention périscolaire.

Contact : Anne Lecerf - 64 de la rue Narcisse-Boulangier, 62340 Guînes - tél : 03 21 36 76 10 - mail : cide.lise@free.fr

Les Campagnolades : un exemple de partenariat collectivité / acteurs de l'ESS

Quels objectifs ?

- Communauté de Communes Sud Ouest du Calaisis (CCSOC), comités des Fêtes, Ligue de l'enseignement et réseau Théâ'troiseille sont associés depuis trois ans afin de proposer chaque année un événement culturel. Les Campagnolades, c'est un moment original de rencontres entre théâtre et terroir, un grand rendez-vous festif et culturel autour des saveurs locales qu'elles soient théâtrales ou gustatives.

La relation à la collectivité ?

A travers cet événement, dont le succès ne cesse de croître, la CCSOC soutient le réseau de comédiens amateurs (*co-organisation de l'évènement, prêt de matériel, communication*) et propose une offre culturelle de proximité à ses communes et ses habitants.

Le réseau Théâ'troiseille est un collectif informel de troupes de théâtre amateurs qui veulent vivre et partager leur passion. Le Centre de Ressources du théâtre en amateur de la Ligue de l'enseignement, veille à mutualiser les compétences et met en place des actions culturelles sur le territoire régional.

Contact : CCSOC, tél : 03 21 85 53 20

Point de vente collectif Alimentaire, où en est-on ?

Le 13 Octobre dernier, 11 producteurs locaux ont créé l'association « **Producteurs en Calaisis** », structure préfiguratrice du Point de vente prévu en 2016. Après plus d'un an de travaux et visites d'expérience, le groupe a souhaité afficher son union.

Dès maintenant, les rencontres vont s'accélérer afin d'intensifier le montage du projet. Recherche de locaux, organisation de l'approvisionnement, montage financier sont les principaux chantiers qui attendent le groupe d'ici un an avec le soutien et l'accompagnement de Cap Calais, le SyMPaC, et l'association Galilée.

En janvier prochain, le groupe se rendra deux jours en formations dans l'Ain, territoire pilote dans le domaine des points de vente collectif alimentaires.

Contact : Jean-yves BOURBIAUX & Christophe DUHAUT (SyMPaC) - tél : 03 21 00 83 36

Les collectivités locales du Calaisis s'engagent dans l'ESS

En raison de la crise économique et sociale, du désengagement de l'Etat, et de la volonté d'un nombre croissant de citoyens de réinvestir des formes d'engagement collectif porteuses d'avenir, l'Economie Sociale et Solidaire connaît un succès croissant. De nombreuses communes et intercommunalités ont perçu cette mutation de l'initiative sociale et économique et se sont engagées dans des politiques actives de son développement. L'une des expressions les plus révélatrices de cette évolution est la nomination récente, dans nombre de communes et d'intercommunalités, d'adjoint ou de vice-présidents à l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le Pays du Calaisis, les intercommunalités agissent à de multiples niveaux pour que l'Economie Sociale et Solidaire se développe. Nous en avons donné plusieurs par ailleurs et selon les axes suivants :

→ **La création d'un environnement favorable aux initiatives,**

→ **Le soutien aux initiatives,**

→ **L'impulsion donnée à différents projets,**

→ **Le développement de partenariats.**

Ces exemples parmi d'autres sont révélateurs de la corrélation forte existante entre l'initiative en ESS et l'engagement des collectivités. Les porteurs de projets de l'ESS peuvent répondre à un certain nombre d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux portés par les collectivités locales. Ces collaborations peuvent prendre les formes les plus diverses et il ne peut exister une méthode exclusive de renforcement de l'ESS. Celle-ci dépend des contextes, des projets, des acteurs en présence... Le développement de l'ESS résulte d'un cheminement partagé qui nécessite l'instauration d'un dialogue entre les collectivités et la société civile et une communauté d'objectifs et de valeurs. L'Economie Sociale et Solidaire s'invente au quotidien grâce aux initiatives croisées des collectivités et des porteurs de projets, et à leurs capacités d'imagination collective.

Stratégie ESS Calaisis, des éléments support de réflexion

De nombreux défis à relever...

La crise économique, sociale et écologique, que notre société traverse, met en lumière des défis majeurs auxquels nous devons faire face. Si les solutions sont globales et mondiales, elles sont aussi locales et régionales.

Il s'agit donc pour les acteurs publics de l'économie sociale et solidaire, de relever -avec les acteurs privés- ces nombreux défis.

- **Le défi démographique et territorial** : face aux inégalités sociales et spatiales, agir pour la cohésion territoriale
- **Le défi économique** : face aux incertitudes de notre modèle économique, favoriser la coopération sur les territoires
- **Le défi social, éducatif et culturel** : mieux répondre aux enjeux prioritaires de la population
- **Le défi écologique** : construire une gestion équilibrée des territoires

L'ESS doit contribuer, avec son originalité et ses spécificités, à construire avec l'ensemble des acteurs des solutions nouvelles.

Un plan d'actions à mener...

3 fonctions et des pistes d'objectifs-actions :

La structuration et la représentation des acteurs de l'ESS

- Rédiger le schéma local de développement de l'ESS ;
- Développer des outils de communication au premier rang desquels un portail et annuaire des acteurs de l'ESS ;
- Organiser le pilotage et la gouvernance partagée d'un plan d'actions ;
- Disposer d'une ressource humaine dédiée à la mission ESS ;
- Appréhender collectivement les grands enjeux de demain ;
- Identifier les acteurs ESS par l'intermédiaire d'une charte ;
- Utiliser la commande publique comme véritable levier ;
- Accompagner l'ensemble des communes dans leurs projets ESS ;
- Faire naître des projets collectifs ;
- Décloisonner le monde économique classique par davantage de coopération avec l'ESS ;
- Soutenir les démarches innovantes ; ...

La création, la consolidation, le développement, la transmission-reprise des SESS*

- Observer, mesurer, sonder pour contribuer au développement de nouveaux projets ;
- Mener une veille stratégique des marchés publics, des appels à projets... ;
- Accueillir, soutenir et accompagner les porteurs de projets mais aussi les structures ;
- Professionnaliser et former les acteurs ;
- Répondre aux besoins d'hébergement des entreprises ;
- Faciliter l'accès aux diverses mesures financières ;
- Mettre en place de nouveaux moyens financiers adaptés ;
- Soutenir la création de nouvelles SCIC ; ...
- Faire expérimenter et évaluer leurs activités aux porteurs de projets ; ...

La promotion de l'ESS, la sensibilisation et la formation

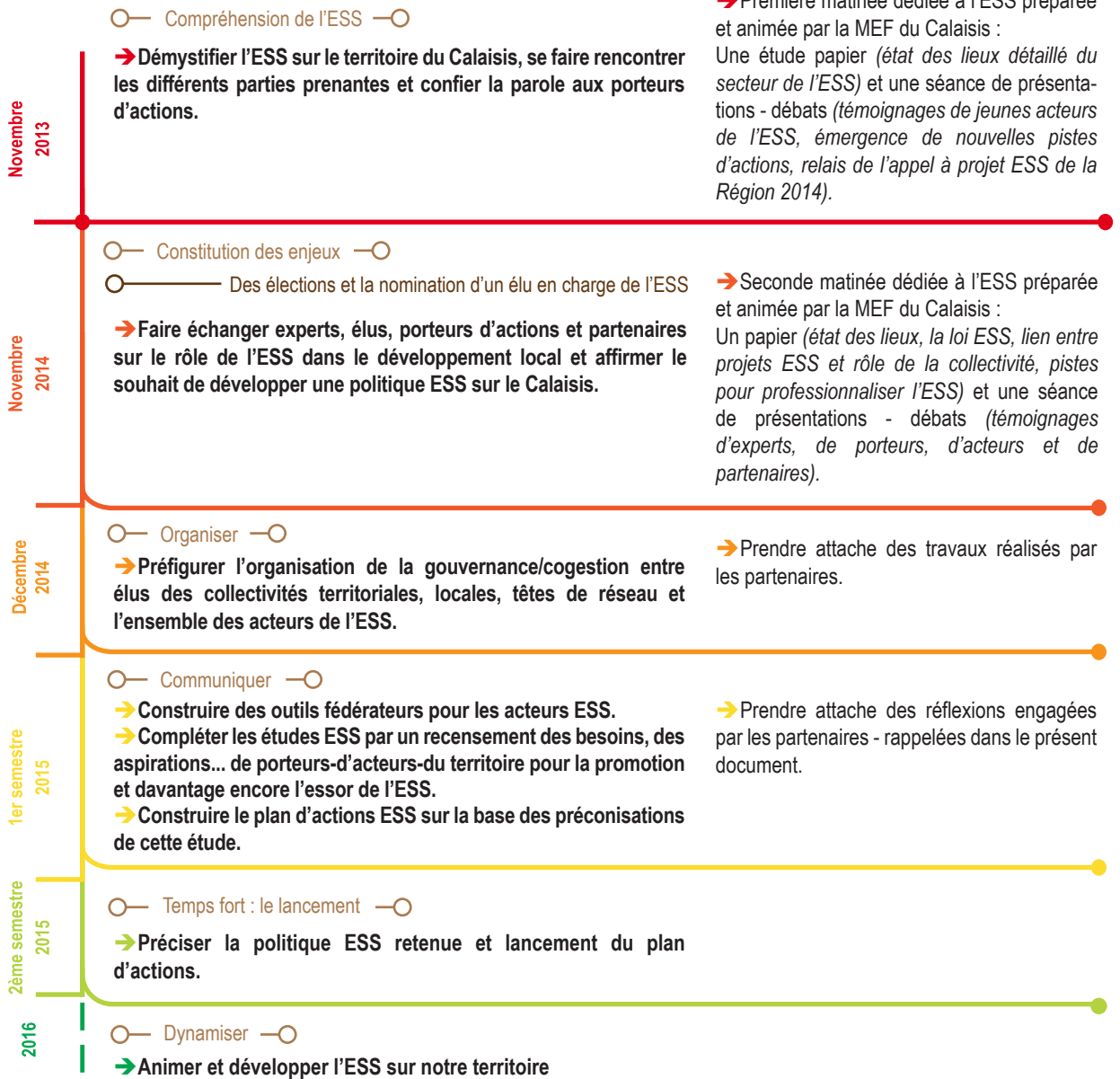
- Développer de nouveaux événementiels dédiés à l'ESS ;
- Déployer d'autres outils de communication ;
- Développer les échanges d'expériences ;
- Promouvoir l'éducation à l'ESS auprès de tous les publics ; ...

Schéma local de développement de l'ESS



* SESS : Structures de l'ESS

L'échelle de temps



L'ESS constitue un atout certain pour le développement local de notre territoire.

Une contribution à un renouveau économique qu'il ne s'agit d'ailleurs pas de limiter à l'augmentation du nombre de structures. Car au-delà de valoriser son poids quantitatif, rappelons que l'ESS contribue à la valorisation des ressources locales et qu'elle participe à l'attractivité du territoire.

Pour mieux s'organiser et développer l'ESS, partageons et relevons ensemble les enjeux de reconnaissance, d'innovation, de positionnement économique.

Le président de la MEF du Calaisis - **Alain FAUQUET**

Retrouvez toutes ces informations
et bien d'autres sur le portail des partenaires :
www.mef-calaisis.fr

Directeur de la publication : Loïc Ledoux
Rédaction & maquette : Mathieu Gens, Loïc Ledoux
Conception graphique : Bang Communication
Impression : Imprimerie ICO

ISSN : 2258 - 9384

Remerciements particuliers à Monsieur Michel ABHERVE, Professeur & expert ESS.
Remerciements à Christophe DUHAUT, Pays du Calais ; Jean Paul MOUTIEZ, Galilée et
aux membres partenaires interviewés.



Maison de l'Emploi et de la Formation du Calaisis

70 Rue Mollien 62100 Calais

03 21 97 97 97

www.mef-calaisis.fr

Les chiffres clés de l'ESS en Calaisis



→ Les établissements employeurs de l'ESS

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

	Nb d'étab.
Pays du Calaisis	366
Nord - Pas-de-Calais	10 745



→ Total du nombre d'emplois

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

	Nb
Pays du Calaisis	4 600
Nord - Pas-de-Calais	149 270



→ Equivalents temps plein

Source : Insee, CLAP2010 - calculs CRESS

	Nb
Pays du Calaisis	3 708
Nord - Pas-de-Calais	123 337



→ Total de rémunérations brutes

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

	M €	Part
Pays du Calaisis	95,7	8,1%

→ Part des établissements employeurs de l'ESS

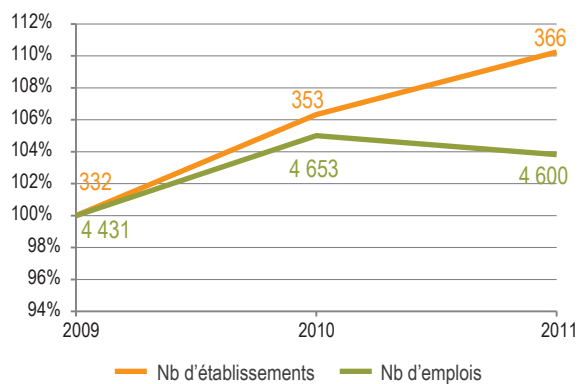
Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

	% du total des étab.
Pays du Calaisis	8,8%
Nord - Pas-de-Calais	9,7%

→ Part de l'emploi total concerné par l'ESS

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

	% du total des emplois
Pays du Calaisis	10,9%
Nord - Pas-de-Calais	11,4%



L'Economie sociale et solidaire regroupe sur le Calaisis 366 établissements. La part de l'ESS dans le tissu économique local du Calaisis est légèrement inférieure à celle de la région (1 point d'écart). Le nombre d'établissements progresse de 5% en moyenne par an de 2009 à 2011. Après une belle progression entre 2009 et 2010 (+5% d'emplois), le nombre d'emplois se stabilise de 2010 à 2011 (-50 emplois soit 1% de perte).

Le Calaisis compte plus de 4 600 emplois dans l'ESS qui correspondent à 3 708 équivalents temps plein. L'ESS concentre 11% des postes de travail du territoire du Calaisis. Cette part est très légèrement inférieure à celle observée sur le NPdC avec 11,4%. Cependant, l'ESS est un secteur dynamique qui occupe une place importante dans l'ensemble de l'emploi du Pays du Calaisis.



→ Emplois par sexe

Source : Insee, CLAP2010 - calculs CRESS

Pays du Calaisis	%	
	hommes	femmes
dans l'ESS	32,7	67,3
hors ESS	60,7	39,3

→ Emplois par âge

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

Pays du Calaisis	%		
	-25ans	25 à 54 ans	55 ans et +
dans l'ESS	9,5	79	11,5
hors ESS	10,4	80,6	9

→ Emplois par catégorie socio-professionnelle dans l'ESS

Source : Insee, CLAP2010 - calculs CRESS

Pays du Calaisis	% Ouvriers	% Employés	% Prof. intermédiaires	% Cadres, Prof. Intel. Sup et Chefs d'entreprises
dans l'ESS	12	51	27	10
ensemble de la population active	28	33	24	9

L'ESS est marquée par la prépondérance des emplois féminins puisque plus des 2/3 des salariés de l'ESS sont des femmes (contre moins de 40% dans le reste de l'économie).

On y dénombre moins de jeunes que dans l'économie « traditionnelle » (1 point de moins concernant les -25 ans) et à l'inverse davantage de 55 ans et + (2,5 points d'écart).

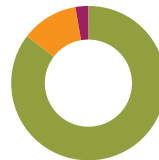
Les ouvriers sont très peu nombreux dans l'ESS en comparaison de l'ensemble de la population active occupée (16,6% de moins). On compte, par contre, davantage d'employés (18,2% de plus), de professions intermédiaires (3% de plus) et de Cadres et chefs d'entreprises (1,4% de plus).



→ Répartition des emplois par statut

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

		Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations
Pays du Calais	% de postes	85,4%	11,9%	2,7%	0%
	nb de postes	3 928	546	126	0%



On observe une prépondérance du tissu associatif au sein du Calais. 80% des employeurs de l'ESS sont associatifs. De même, plus de 85% des salariés de l'ESS sont employés par des associations. Les coopératives et mutuelles emploient respectivement 12% et 3% des salariés de l'ESS. Par ailleurs, il n'y a pas de fondation domiciliée sur le Calais.

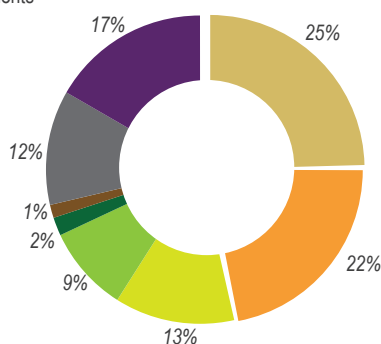
→ Répartition des établissements et des emplois de l'ESS par secteur d'activité

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

Pays du Calais

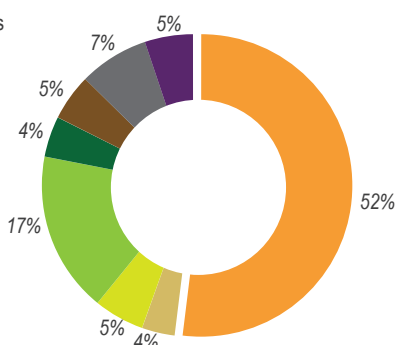
nb Etablissements

Arts, spectacle, sport et loisirs	90
Action sociale	80
Activités financières	46
Enseignement	33
Santé humaine	7
Agriculture, industrie, construction	5
Services divers*	44
Non classés	61

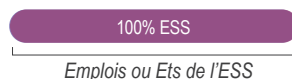


nb Emplois

Action sociale	2 390
Arts, spectacle, sport et loisirs	162
Activités financières	248
Enseignement	791
Santé humaine	200
Agriculture, industrie, construction	229
Services divers*	343
Non classés	237



Comment se répartit l'ESS par secteur d'activité?



Emplois ou Ets de l'ESS

La moitié des établissements de l'ESS opèrent dans 2 secteurs d'activité : les arts, spectacle sport et loisirs et l'action sociale.

Concernant les emplois, plus de la moitié des salariés de l'ESS exercent dans l'action sociale. Ces deux ratios pré-cités sont semblables en région.



* Services divers : Transports et entreposage ; réparation d'automobiles et de motocycles ; activités immobilières ; information et communication ; activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien ; autres activités de services.

→ Le poids de l'ESS au sein des secteurs d'activité

Source : Insee, CLAP2011 - calculs CRESS

Pays du Calais

	% Etablissements	% Emplois
Action sociale	58,8	72,2
Arts, spectacle, sport et loisirs	76,9	52,3
Activités financières	29,3	38,2
Enseignement	14,2	18,2
Santé humaine	3,2	7,6
Agriculture, industrie, construction	0,5	2,8
Services divers*	1,9	1,5

Nord - Pas-de-Calais

	% Etablissements	% Emplois
Action sociale	57,3	65,4
Arts, spectacle, sport et loisirs	79,1	43,2
Activités financières	22,7	26,0
Enseignement	18,1	23,3
Santé humaine	4,9	13,0
Agriculture, industrie, construction	0,5	1,1
Services divers*	1,8	1,8

Que représente l'ESS dans chaque secteur économique?

100% du secteur

Economie Classique

ESS

Emplois ou Ets de l'ESS

Note de lecture : Dans le secteur de l'Action sociale, 72,2% des emplois sont dans l'ESS.



Au sein du secteur de l'action sociale, 58,8% des établissements relèvent de l'ESS et 72,2% des emplois sont des emplois de l'ESS. On note un poids plus important de l'ESS dans ce secteur sur notre territoire qu'en région (57,3% du total des établissements et 65,4% du total des emplois du secteur).

Dans le secteur des activités financières, l'ESS pèse également plus sur le Calais que dans le secteur au niveau régional.

Pour les autres secteurs, la part d'ESS dans le total des activités est plus faible.